



### **Semaine 25 Du 14 au 20 Juin 2020**

La e-letter est dédiée à la mémoire de  
Rivka bat Myriam Halévy lebet Levi, nifteret le 23 Sivan 5775  
Mosché René Meyer, niftar le 28 Sivan 5743

La vie reprend petit à petit dans notre Communauté.  
Par contre il est impératif de respecter les règles  
sanitaires élémentaires.  
Les enfants de moins de 13 ans, les personnes âgées et  
les personnes à risque sont priées de rester chez eux.

- On se lave les mains en sortant de chez soi
- On met le masque dès que l'on sort de chez soi et on ne le garde pas dans la poche.
- On n'embrasse pas la mézouza. Vous pouvez simplement la regarder et ne pas la toucher.
- On ne se serre pas la main. On ne s'embrasse pas.
- On garde ses distances, 1 mètre minimum
- Du gel anti bactérien est disponible à l'entrée de la synagogue. Il conviendra à chaque personne de se laver les mains correctement et de bien frotter entre les doigts, même si vous portez des gants.
- Chaque personne prendra un livre et le gardera pendant toute la prière. A la fin de l'office il le laissera sur son siège.
- Il n'est pas obligatoire d'embrasser le Sefer Torah. Vous pouvez simplement le regarder.
- Montée à la Torah. Seuls l'officiant et l'appelé seront sur la teba.
- La véranda sera fermée. Seuls les cohanim pourront y accéder pour se laver les mains.
- Il n'y aura pas de kiddouch.
- Ne pas se précipiter dehors et garder ses distances.
- Pas de rassemblement à l'extérieur
- A la fin de chaque office, Un spray anti bactérien sera appliqué sur les sièges et les poignées de portes.



#### ***Chabbat Chélakh Lékhā***

***Vendredi 19 Juin 2020***

*Entrée Chabbat : 21h39*

*Min'ha suivi d'Arvith à 19h30*

***Samedi 20 Juin 2020***

*Cha'harit à 09h30 (Odou)*

*Haphtara : Gabriel Samuel*

*Min'ha suivi d'Arvith : horaire à décider samedi matin*

*Sortie de Chabbat : 23h03*

***Dimanche 21 Juin***

*Cha'harit à 08h00*

## PARACHA DE LA SEMAINE

### Chéla'h Lékha – (Nombres 13,1 – 15,41)

Moïse envoie douze espions en Canaan. Ils sont de retour quarante jours plus tard porteurs d'une grappe de raisins, d'une grenade et d'une figue qui témoignent de la générosité de la terre.

Mais dix d'entre eux ajoutent que ses habitants sont des géants, qu'ils seraient des combattants « plus forts que nous » ; seuls, Caleb et Josué plaident pour que la terre de Canaan soit conquise suivant l'ordre d'Hachem.

Le peuple se plaint, semblant préférer le retour en Egypte. Hachem décrète alors que l'entrée d'Israël en Terre Promise sera retardée de quarante ans, temps pendant lequel toute la génération s'éteindra. Pris de remords, un groupe de Juifs attaque, contre la volonté de Moïse, la montagne qui borde la frontière : il est défait par les Amalécites et les Cananéens.

Les lois des *ména'hot* (les donations de fleur de farine mélangée d'huile) et des libations de vin sont données ainsi que le commandement de consacrer à Hachem une portion de la pâte (la *'hallah*), lorsque l'on fait le pain.

Un homme viole le Chabbat en ramassant du bois : il est mis à mort. Hachem ordonne de placer des franges (tsitsit) aux quatre coins de nos vêtements pour qu'elles nous soient un rappel d'accomplir Ses commandements, les *Mitsvot*.